

Contacts presse :

Université de Montpellier

Direction de la communication
Eléonore Avenet
Chargée des relations presse
T. 04 34 43 31 90
eleonore.avenet@umontpellier.fr

Présidence de l'UM
presidence@umontpellier.fr

RSE

L'Université de Montpellier obtient le renouvellement du label européen "HR Excellence in Research"

Premier établissement à avoir décroché en 2015 le label européen "HR Excellence in Research", l'Université de Montpellier a obtenu début septembre un « avis favorable » de la Commission Européenne pour le renouvellement de ce label pour une durée de 3 ans.



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

L'Université de Montpellier s'est engagée depuis plusieurs années à soutenir et à promouvoir l'excellence en matière de ressources humaines pour la recherche et l'enseignement. En 2015, l'UM a été la première université française à recevoir de la Commission Européenne le label européen "HR Excellence in Research" pour son engagement à faire évoluer ses pratiques et à se rapprocher des recommandations de la **Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs (C&C)**. Ces deux textes adoptés en 2005 par la Commission Européenne (CE) visent à promouvoir les métiers de la recherche en Europe.

Une démarche qualité dans le recrutement des chercheuses et chercheurs

L'UM a ainsi élaboré une stratégie de ressources humaines pour la recherche (Human Resources Strategy for Researchers, ou HRS4R) afin de soutenir la recherche et promouvoir l'excellence en matière de ressources humaines pour la recherche. En publiant **sa charte pour le Recrutement Ouvert, Transparent et basé sur le Mérite (OTM-R)** dans le cadre du label européen "HR Excellence in Research", l'Université de Montpellier a fait le choix de rendre compte de cette démarche et des processus de recrutement à l'UM à l'égard des chercheuses, des chercheurs et de l'ensemble des personnels de l'établissement.

HRS4R est une démarche qualité, fondée sur le principe d'amélioration continue, pour laquelle l'Université de Montpellier a mis en place un suivi régulier (avec auto-évaluation et mise à jour du plan d'action à mi-parcours et en fin de cycle). Attribué pour une durée initiale de 5 ans, le label est renouvelable par cycles de 3 ans. Véritable atout pour l'obtention de financements, en particulier européens, cette certification contribue à sécuriser les financements européens reçus par l'UM (Article 18 dans Horizon Europe) et confère à l'établissement une visibilité et une attractivité accrues sur le plan national et international.

La Commission Européenne donne son « avis favorable » dans un rapport d'audit

Une auto-évaluation réalisée à mi-parcours en 2017 avait été reçue positivement par la Commission européenne, donnant lieu à la révision du plan d'action pour 2017-2019. A l'issue de cette période, le nouveau plan d'action 2020-2023, proposé par l'UM à la Commission Européenne, a fait l'objet d'une évaluation puis d'un audit en juin dernier. Les rapporteurs de la Commission Européenne viennent d'émettre un « avis favorable » au renouvellement pour 3 ans (2024) de ce label, soulignant notamment l'ancrage du processus HRS4R et OTM-R au sein de l'établissement.

Leader dans le secteur en France et en Europe, l'UM a, selon ce rapport, largement contribué à promouvoir ce label européen. L'implication forte des personnels de l'UM, du plus haut niveau de la gouvernance au collège doctoral, jusqu'aux chercheuses et chercheurs, et dans la déclinaison opérationnelle de la stratégie globale de ressources humaines, est également reconnue. Le label HRS4R a, selon les rapporteurs, permis de faire progresser sensiblement les pratiques de l'UM en cohérence avec les principes C&C. De plus, de nombreuses actions mises en œuvre à l'Université de Montpellier – comme la charte de la publication scientifique, le bureau d'accueil Bienvenue en France, ou le travail de réflexion collective – sont soulignées par les auditeurs comme étant des exemples de bonnes pratiques à suivre pour d'autres établissements.

Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité femme homme

L'Université de Montpellier réunit près de 5000 personnels au sein de trois grandes familles de métiers : les enseignants chercheurs et les enseignants ; les personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de service ; et les personnels de bibliothèque. Les personnels titulaires et contractuels de l'UM sont recrutés dans le respect des grands principes de recrutement de la fonction publique qui visent à apprécier uniquement les seules compétences et qualités des candidates et candidats. En outre, l'Université de Montpellier s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité femme homme dans tous ses processus de recrutement mais également dans tous les aspects de la vie universitaire.